

imm • nord

BARÈME DES HONORAIRES DE LOCATION Locaux commerciaux ou professionnels

PRESTATIONS	HONORAIRES TTC
Locaux commerciaux	10 % HT du loyer triennal HT à la charge du Preneur
Bureaux	- 15 % HT du loyer annuel HT à la charge du Bailleur - 15 % HT du loyer annuel HT à la charge du Preneur

BARÈME DES HONORAIRES DE TRANSACTION

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES TTC
CESSION	- 10 % HT du prix de cession à la charge du Cessionnaire
IMMEUBLE	- 5 % HT du prix de vente à la charge de l'Acquéreur